

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique Séance du 03 juillet 2018

Membres votants présents :

Atef Asnacios, Matteo Cacciari, Etienne Parizot, Angela Vasanelli, Raphaël Galicher, Matthias González, Jaysen Nelayah, Mélissa Ridel, Cécile Roucelle, Véronique Van Elewyck, François-Olivier Lacaille, Alexandre Delga, Romain Pousse, Clara Verges

Membres représentés : Edouard Kierlik (par Matteo Cacciari), Sophie Parison (par Romain Pousse), Jean-Baptiste Bayle (par Clara Verges), Fabrice Dodu (par Cécile Roucelle), Arache Djannati-Atai (par Etienne Parizot)

Invités permanents présents : Imane Boucenna, Virginie Dudons, François Graner, Christian Ricolleau, Vincent Repain

Matteo Cacciari est président de séance ; Virginie Dudons est secrétaire de séance.

La séance débute à 9h35.

1. Approbation du compte-rendu du CUFR du 14/06/2018

Aucune remarque sur la proposition de compte- rendu

Vote favorable moins 2 abstentions.

Arrivée d'Alexandre Delga à 9h40 (18 votants).

2. Retour sur la campagne ATER 2018-2019

Cette année, l'UFR de physique a été sollicitée par la DRH pour l'ouverture des sections et des profils, avant même de connaître les moyens alloués par l'université pour ce type de recrutement.

Compte tenu de l'enveloppe Moyens Complémentaires en Enseignement accordée et des marges de manœuvre insuffisantes pour créer des poste ATER en 2018-2019, il n'a pas été possible d'organiser de commission pour la sélection des dossiers cette année.

En conséquence, à l'exception des ATER de l'an dernier avec lesquels nous avons pris

l'engagement d'un contrat sur 2 ans, il n'y a pas eu d'autres possibilités de recrutement par cette voie pour l'année universitaire 2018-2019.

Un message d'excuse a été adressé aux candidats. Il conviendra de corriger ce dysfonctionnement l'an prochain.

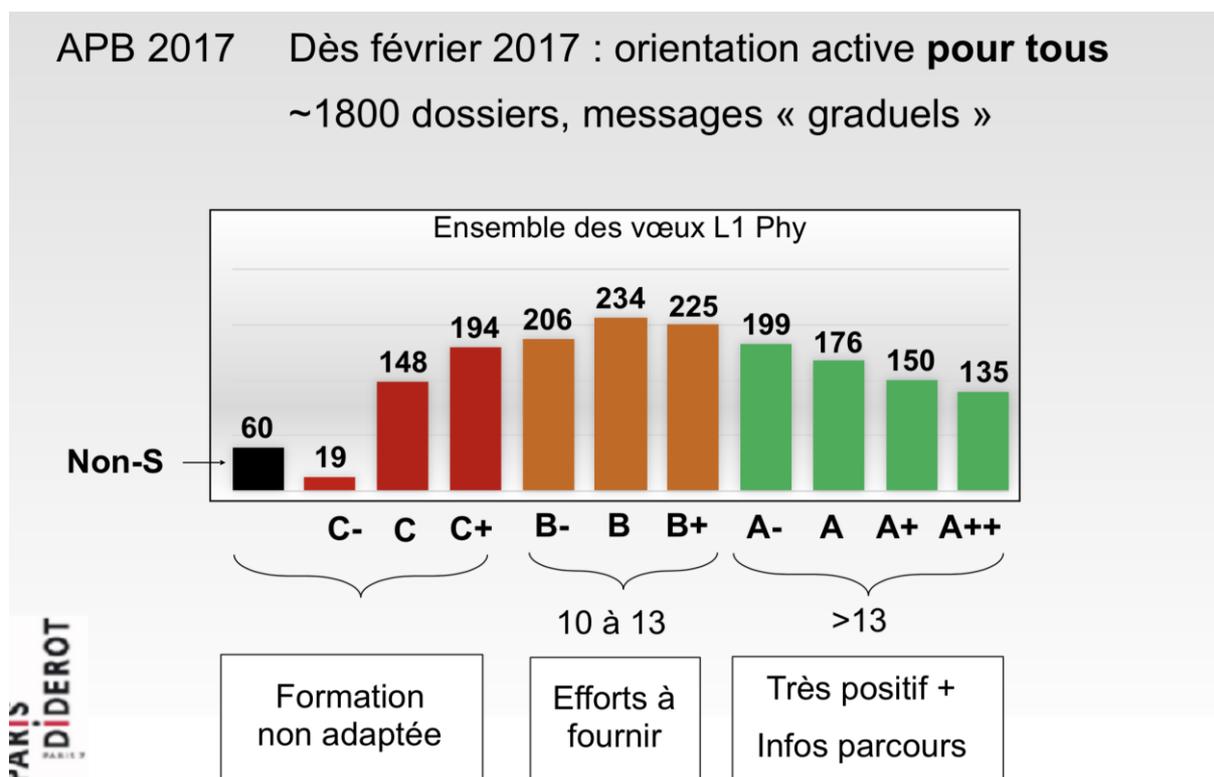
Arrivée de Vincent Repain à 9h45.

3. Procédure d'admission en L1 pour 2018-2019

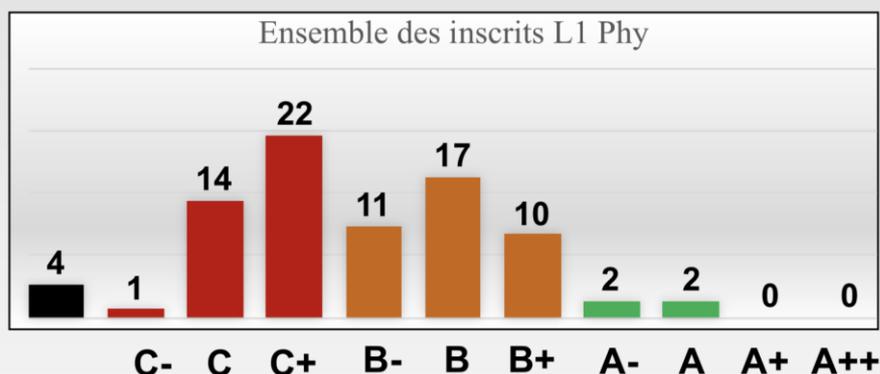
Cécile Roucelle présente le bilan Parcours sup' de cette année. En physique les candidatures sont nettement en augmentation.

- Physique : 2427 vœux confirmés contre 2513 en 2017 - Capacité d'accueil = 118
- CPEI : 3614 vœux confirmés contre 2513 en 2017 - Capacité d'accueil = 75
- DLPC : 1773 vœux confirmés contre 1709 en 2017- Capacité d'accueil = 32

Cécile Roucelle fait savoir que les informations communiquées via parcours sup' étaient plus complètes. De plus notre licence était l'unique « licence physique » en Ile de France donc très visible.



APB 2017



Cf présentation Cécile Roucelle en annexe.

Arrivée de Véronique Van Elewyck à 10h05 (19 votants)

4. Mise à disposition de Carlo Sirtori

Demande de mise à disposition de 2 ans dans le cadre du projet de chaire industrielle ENS/THALES.

Le CS a donné un avis favorable au projet scientifique de Carlo Sirtori qui a pour objet le développement d'un concept de physique quantique dans le cadre d'une chaire avec Thales.

Cette mise à disposition avec convention de reversement prendra effet le 01/10/2018.

L'UFR de physique donne un avis favorable à la demande de mise à disposition de Carlo Sirtori. Elle souhaite que l'ENS puisse s'engager plus formellement sur l'ouverture d'un poste pour Carlo Sirtori dans deux ans, un élément clé du projet scientifique que M. Sirtori a présenté. Elle espère également que cette opération permettra de maintenir des liens forts (une tutelle ou une convention) entre le LPA et l'UFR de physique de Paris Diderot.

Vote favorable à l'unanimité.

5. ½ Délégation CNRS Florence Elias

Le CNRS a décidé de renouveler pour 2018-2019 l'accueil en délégation pour 1/2 année de Florence Elias, lauréate du concours PR 46.3 ouvert en physique cette année, et accepte de maintenir cet accueil en tenant compte de son changement d'affectation au 1er septembre 2018, à condition qu'elle reste au laboratoire MSC (ce qui est le cas), et que l'université Paris Diderot donne son accord.

Florence Elias sollicite donc l'accord de l'UFR.

Vote favorable à l'unanimité.

6. Campagne poste Enseignants-Chercheurs 2019

Matteo Cacciari expose la démarche entreprise cette année pour cette campagne poste EC. A l'occasion d'une réunion de bureau, des scénarii ont été construits, prenant en compte les avis formulés par le CS et des considérations plus générales.

Situation des postes

Supports potentiels à demander l'année N, concours l'année N+1

2017	PR (ret. Schmaus)	PR (décès Binetruy)	MCF (ret. Mouchet)	MCF (dét. Muller)	MCF** (46.3 Badouai)
2018	PR (ret. Peerhossaini)	PR (dét. Berger)	MCF*	MCF*	
2019			MCF (dét. De Cecco)	MCF*	MCF*
2020	PR (ret. Katsanevas)				
2021			MCF (dét. Huertas)	MCF*	
2022	PR (ret. Sekimoto)				
2023			MCF*		

** pas certain en raison de la dette

* en cas de promotion interne sur un support PR

✓ Coûts

- PR 97 k€
- 46.3 25 k€
- MCF 67.7 k€

On peut budgéter un 46.3 comme un PR normal si on envisage de redemander systématiquement le support MCF l'année suivante (sous l'hypothèse d'une promotion interne) : $25 + 67.7 = 92.7 \approx 97$

✓ Demandes

- PR (46.3) 29-34 : AIM, APC, LESIA, LUTh
- PR (46.1) 28 : MSC
- PR (46.3 ou 46.1) 28 : C2N, LPA, MPQ
- MCF : AIM, APC, IMNC, LERMA, LESIA, MPQ, MSC

✓ Avis CS

- Priorité 1 (dans tous les cas)

Prof46-3 2-infinis fusionnée (consensuelle, vu la qualité et le nombre de candidats et le manque d'opportunité de postuler en 34) (ou sinon NanoQ, très bien aussi, mais le CS déconseille de demander deux 46.3 la même année)

- Priorité 2 (2 options)

- Prof 46-1 MSC en priorité (soutenu scientifiquement) puis MPQ (pour compenser le départ de Carlo : si pas en 2019, ça sera mûr et prioritaire pour 2020)

- 2 postes MCF :

- En priorité MSC ou IMNC (pas de fusion possible). Pour MSC : construction d'un thème, lien entre les deux parties de l'équipe théorie ; enseignement. Pour IMNC : demande mûre surtout avec le développement de l'expérience ; voir P5 ; maintien de ce sujet, en lien avec P7

- Puis instrumentaliste, APC ou MPQ (pas de fusion possible). Pour APC : pression des calendriers internationaux, lien avec l'enseignement pratique. Pour MPQ : 5 dispositifs expérimentaux ambitieux et très intéressants

✓ Propositions

Scenario 1 :

2018(2 supports PR disponibles = 194 kE)

- PR 29-34 (46.3 avec redemande de support)

- PR 28 (46.1, fléché MPQ/MSc mais ouvert à tous les candidats)

2019(sous l'hypothèse de 2 promotions internes: 3 supports MCF = 203.1 kE)

- MCF MSC ou IMNC

- MCF APC ou MPQ

- MCF

Argumentaire : pour 2018, utilisation maximale de nos supports ; on permet à tous de candidater ; on évite deux 46.3. Pour 2019, on fait rentrer le sang neuf qu'on n'a pas pu faire en 2018 ; l'année blanche de promotions est plus acceptable car pour tous et permet une période de réflexion.

Raphael Galicher ne comprend pas le raisonnement de ce scénario.

Angela Vasanelli demande comment envisager avec ce scénario, un profil de poste 46.1 ?

François Graner précise que dans la constitution du comité de sélection du poste 46.3 de cette année, la présence des extérieurs a été privilégiée. Que sur la section 29/34, tout le monde pouvait candidater.

Mélissa Ridel pense qu'un 46.3 devrait être ouvert à tous les laboratoires. Matteo Cacciari répond oui en limitant les affectations aux laboratoires qui ont fait des demandes de postes.

Scenario 2 :

2018(2 supports PR disponibles = 194 K€)

- PR 29-34 (46.3 sans redemande de support)

- PR 28 (46.1, fléché MPQ/MSC, mais ouvert à tous les candidats)
- MCF MSC

Coût total = 189.7 K€ => crédit 4.3 K€

2019(sous l'hypothèse de 2 promotion interne : 2 supports MCF = 135.4K€)

- MCF APC ou MPQ
- MCF

Argumentaire : Idem que scenario 1, mais en avançant un MCF pour un crédit défendable on donne un meilleur message sur le recrutement (pas d'année blanche). Ce scenario demande un effet mémoire sur le fait que le 46.3 n'est qu'un reclassement (il faut que la CDP accepte cette argument.

Matteo Cacciari précise que ce scénario est une évolution du scénario 1.

Scenario 3 :

2018(2 supports PR disponibles = 194 K€)

- PR 29-34 (46.3 avec redemande de support)
- PR 46.1 28 MSC

2019(sous l'hypothèse de 2 promotions internes : 3 supports MCF = 203.1 K€)

- PR 46.1 28 MPQ
- MCF MSC ou IMNC

Coût total = 164.7 K€ => crédit 38.4 K€

Argumentaire : un poste PR pour chacun des trois axes.

Mélissa Ridel demande pourquoi dans ce scénario on privilégie un 46.1 et non un 46.3 ?

Matteo Cacciari répond que ce poste est plutôt fléché MPQ (départ de Carlo Sirtori et arguments de promotion interne).

Vote favorable à l'unanimité en faveur du scénario 2.

Matteo Cacciari rappelle que, comme discuté, il faudra prendre en compte l'effet mémoire de ce classement pour l'an prochain.

Il rappelle également des arguments en faveur du scenario 1 qui s'appliquent également au 2, à savoir on permet à tous de candidater à un passage PR en 2019, on évite deux 46.3, et l'année blanche de promotions en 2020 permettra d'entamer une réflexion sur la manière de gérer à l'avenir les ouvertures de postes PR, et plus spécifiquement des passages PR de nos MCF."

7. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 11h50